



CLASSIQUES
GARNIER

BERNARD (Claudie), « [Introduction à la deuxième partie] », *Le Passé recomposé. Le roman historique français du XIX^e siècle*, p. 175-177

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-10639-5.p.0175](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-10639-5.p.0175)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2021. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

Cette deuxième partie sera consacrée à la représentation romanesque de l'Histoire. La *représentation*, indique le dictionnaire Robert, est l'« action de mettre devant les yeux ou devant l'esprit de quelqu'un », au moyen d'une image, d'une figure, du discours¹. À partir de là, et par glissement de l'action à son instrument, ce peut être l'image, la figure ou le discours ainsi utilisés (le Robert renvoie à emblème, schéma, effigie, caricature, comédie...). Enfin, par glissement de l'action à son résultat sur un récepteur capable de l'aperception adéquate, ce sera ce qui se manifeste aux yeux ou à l'esprit, l'image ainsi suscitée, la reconstitution ainsi proposée (exemple du Robert : « la représentation d'un mal futur » ; « Le Monde comme volonté et comme représentation »). En d'autres termes, et pour synthétiser les rubriques du dictionnaire, *représentation* désigne à la fois un mode de signification particulier, son signifiant, et son signifié. Quant à l'objet matière à représentation – le référent du signe –, il est absent : d'où la nécessité de la représentation, justement.

Prenons un exemple qui ne nous éloigne ni de l'Histoire, ni de l'art : la reine Catherine de Médicis, dont Clouet, Brantôme et Balzac – sujets opérateurs de la représentation – ont, chacun dans son médium, fait le portrait. Le référent, la personne de chair et d'os, n'étant plus là, la *représentation* de Catherine sera d'abord le geste producteur du peintre, du chroniqueur et de l'écrivain ; ce sera aussi le dessin, la biographie et le roman comme artefacts (le « représentant » si l'on veut) ; ce sera enfin la sévère matrone ou la cynique princesse (re)produite (le « représenté »). Il va sans dire que dans le processus de signification complexe, étendu dans l'espace et dans le temps, que sont ces représentations, le « représenté » est un carrefour de sèmes pas toujours concordants, qui se prêtera à la glose et à la controverse. Dans le cas d'une représentation entièrement fictionnelle, où le référent est non seulement absent, mais inexistant, il puisera nombre de ses critères dans d'autres représentations².

1 Robert, *Le Nouveau Petit Robert*, p. 2179.

2 Ricoeur réserve le néologisme de *représentance* à la représentation à « intentionnalité historique », traitant « de situations, d'événements, d'enchaînements, de personnages qui ont réellement existé auparavant, c'est-à-dire avant que récit en soit fait ». Il lui donne pour synonyme *lieutenance*, et dénie (trop) absolument une capacité de représentance à la fiction. *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*, p. 359 et 365.

Représentation a un second sens, qui est un cas bien particulier du premier : « le fait de remplacer (quelqu'un), d'agir à sa place dans l'exercice d'un droit », toujours selon le dictionnaire Robert³. Cette représentation-là est praxique : délégation d'un pouvoir, et non relais cognitif. Le « représenté » est ici l'autorité de principe, de nature légale, politique, spirituelle, dont se trouve investi le « représentant » (commis, député, ministre du gouvernement ou de la religion), au nom d'une entité de référence (firme commerciale, nation, souverain, Christ). En fait, l'entité de référence cumule ici les rôles d'objet matière à représentation et de sujet opérateur de la représentation ; dans ce dernier rôle, elle commande la procédure (par embauche, élection, nomination ou sacrement de l'ordre) ; dans le premier, elle reste en retrait, garantie distante des agissements de son mandataire. Et là encore, le contenu du « représenté » n'est pas à l'abri de la confusion, des extrapolations arbitraires, et des usurpations sur une instance mandatrice qui laisse souvent son statut d'objet l'emporter sur celui de sujet de la représentation.

Les deux formes de représentation ne sont pas séparées. Au plus évident, la figuration sémiotique bénéficie du pouvoir idéologique détenu par l'objet qu'elle évoque ; réciproquement, le pouvoir non seulement s'incarne dans des substituts, mais se matérialise dans des signes et insignes. Louis Marin a bien montré cette interaction à propos du portrait du Roi⁴. Sous la Révolution française, les *représentants* du peuple qui, sans l'aval de la loi, mais avec le soutien de masses populaires armées, établirent leur hégémonie, entamèrent une vaste refonte des symboles et du lexique, et mirent en évidence la relativité des mots autant que des institutions. À partir de ce moment-là, on peut moins encore qu'auparavant croire à l'innocence de la *représentation* scripturale. Supposer le face-à-face d'un référent stable et d'un récit (représentant) qui le dénoterait sans autre déformation qu'esthétique est un mécanisme de défense destiné à scotomiser les marques éparpillées de l'idéologie, qui imprègne la représentation comme acte et le représenté comme sens ; tout grand réalisme le sait, et nous le laisse lire entre les lignes⁵.

3 Robert, *Le Nouveau Petit Robert*, p. 2179.

4 Dans *Le Portrait du Roi* (Paris, Minuit, 1981), Marin étudie de façon concomitante la représentation du pouvoir et les pouvoirs de la représentation ; cf. p. 7-22.

5 « La représentation réaliste n'est pas ce qui reproduit le plus complètement la société, mais ce qui problématise le plus vigoureusement les représentations sociales ». Sandy Petrey, *Realism and Revolution*, Ithaca, Cornell University Press, 1988, p. 154 ; trad. C.B. Les dernières lignes procèdent de son analyse.

Dans l'Histoire et dans le roman historique, la représentation scripturale s'accompagne d'une représentation comme passation de pouvoir, ou plutôt, comme passation de parole efficiente. Avec cette restriction, que c'est de leur chef qu'historiens et romanciers se font le truchement des hommes d'autrefois, ces derniers n'étant pas sujets opérateurs de la procédure, ne les ayant pas adoués – à la différence des monarques de jadis, pensionnés de chroniqueurs officiels, ou de certains dirigeants d'aujourd'hui, payeurs de biographes appointés. Romanciers et historiens abusent en un sens, chacun à sa façon, de cette entité de référence, ou de ce référent vénérable et impuissant.

Toute représentation suppose une privation d'être, que pallient des signes ; elle donne une concrétude à l'abstrait, une quasi-présence à l'absent – et, point essentiel en ce qui nous concerne, un ersatz de présent à l'aboli, au passé. À ce propos, une constatation s'impose : alors que la représentation historiographique maintient la coupure entre le *nunc* de la recherche et l'*olim* de son objet, la représentation romanesque de l'Histoire élabore une *re-présentation*, une *remise au présent* de l'autrefois. La fiction nous plonge dans un monde qui « aurait pu être », et que nous acceptons de recevoir, dans la suspension d'incrédulité de la lecture, comme une espèce d'*actuel* – d'effectif, par opposition à potentiel – et du même coup d'*actuel* – d'immédiat, par opposition à révolu.

Les quatre premiers chapitres analysent cette re-présentation au niveau de ses composantes textuelles : caractérisation chronotopique, organisation scénarique, articulation du public et du privé, distribution actantielle. En effet – pour filer la métaphore textile chère à l'étude textuelle – l'Histoire apporte au roman historique une toile de fond, qui enrichit de nuances chamarrées des descriptions que le roman antérieur gardait vagues et retenues ; une trame aux brins multiples, dont les nœuds solides et les denses surfilages ont contribué à resserrer des canevas naguère lâches ; et des personnages bien délinés, irréductibles à une nature humaine indépendante de leur *hic et nunc*. Les deux chapitres finaux scruteront la représentation romanesque de l'Histoire dans sa production textuelle : dans ses modalités de mise en texte, puis dans le jeu de ses intertextes.